

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 2nd degré – Parcours : Lettres modernes

ARTS, LETTRES, LANGUES

Présentation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), second degré, parcours lettres modernes, est un master professionnalisant qui s'adresse aux étudiant.e.s se destinant aux métiers de l'enseignement et souhaitant présenter le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) de lettres, option lettres modernes. Il est préparé à l'Université de Paris en partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Paris.

OBJECTIFS

Le master MEEF, second degré, parcours lettres modernes vise trois objectifs :

1. offrir aux futur.e.s enseignant.e.s une formation disciplinaire solide ;
2. préparer les étudiant.e.s aux épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPES de lettres, option lettres modernes ;
3. permettre aux étudiant.e.s l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par le master MEEF sont en relation avec celles définies dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 30, juillet

2013, http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/19/7/BO-MEN-30-25-7-2013_263197.pdf (rubrique : « Compétences communes à tous les professeurs »).

Programme

ORGANISATION

L'année de M1 est principalement consacrée à la préparation du CAPES, mais comporte également deux stages d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines chacun. La partie disciplinaire de la préparation au CAPES est assurée par les enseignant.e.s de l'UFR LAC. L'INSPÉ de Paris complète la formation sur le versant professionnel.

Les lauréat.e.s du concours inscrits en M2 ont le statut d'étudiant.e.s et de fonctionnaires stagiaires (rémunéré.e.s). Ils/elles bénéficient d'une formation en alternance, assurent en responsabilité un service d'enseignement dans un établissement scolaire correspondant à un mi-temps et, pendant l'autre partie de la semaine, suivent des cours et des séminaires dans les universités partenaires et à l'INSPÉ de Paris. Ils/elles doivent rédiger un mémoire universitaire à orientation professionnelle.

Les étudiant.e.s non lauréat.e.s du concours bénéficient d'une formation adaptée.

STAGE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Stage : Obligatoire

Durée du stage : M1 : 2 stages de 2 semaines - M2 :
Alternance sur l'année

Stages et projets tutorés :

M1 : stage d'observation et de pratique accompagnée

Les stages contribuent à la formation et permettent une

entrée progressive dans le métier. À ce titre, les stages des étudiants de première année de master peuvent prendre la forme de stages d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire, dont les modalités sont définies par une circulaire annuelle.

M2 (formation en alternance) : stage en responsabilité

Le stage en alternance en deuxième année de master,

effectué par les professeurs stagiaires lauréats du concours, prend la forme d'un stage en responsabilité dans les conditions précisées annuellement par une circulaire.

Les professeurs stagiaires bénéficient d'un tutorat dans

le cadre du stage en établissement scolaire. Ce tutorat, constitué d'un binôme (un personnel de la structure d'accueil et un personnel désigné par la structure de formation), lie la structure d'accueil et celle de la formation. Les tuteurs accompagnent le stagiaire durant l'année scolaire et participent à sa formation. Au sein de l'établissement scolaire, le tuteur désigné par cet établissement conseille l'étudiant, l'aide à préparer son enseignement et à mener une analyse critique de sa pratique et l'accueille régulièrement dans sa classe.

Les stages font l'objet d'une convention entre l'université

et l'établissement d'accueil. Cette convention précise les obligations du stagiaire dans l'établissement d'accueil, les compétences à acquérir pendant le stage et les modalités de validation de ces compétences dans le cadre de la formation. Elle intègre également les modalités de la mission confiée au tutorat binôme pour l'acquisition de ces compétences et le suivi du stagiaire.

Le stage en alternance, qui place l'étudiant en situation de responsabilité au sein d'un établissement scolaire ou d'une école, fait partie intégrante de la formation. Sa validation

confère a minima 20 crédits sur les 60 crédits validés en

deuxième année de master.

« Le stage en alternance, qui place l'étudiant en situation de responsabilité au sein d'un établissement scolaire ou d'une école, fait partie intégrante de la formation. Sa validation confère a minima 20 crédits sur les 60 crédits validés en deuxième année de master. »

Admission

Étudiant.e.s.

PRÉ-REQUIS

Licence lettres ou sciences humaines et sociales ; formations conseillées : lettres, lettres et arts, sciences du langage, classes préparatoires littéraires.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Après le M1 : M2 MEEF.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Enseignant.e. de l'enseignement secondaire.

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Contacts

Responsable de la mention

Sylvie Patron

sylvie.patron@orange.fr

Gestionnaire de Scolarité

Catherine Gouttiere

01 57 27 79 40

catherine.gouttiere@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR Lettres, Art, Cinéma

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

35

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation